

Circulaire 2009-2010 n° 30

du 12 mars 2010

AVIRON



CALENDRIER

	EPREUVE	DATE	LIEU	ENGAGEMENT
TR	Championnat Interrégional	Jeudi 1er avril – 13h00	Cercle de l' Aviron de Marseille, Plage de l'Estaque	Avant le 29 mars
	Championnat de France	22 et 23 mai	Mâcon	Sur qualification

REGLEMENT

cf. site Internet de la FF Sport U www.sport-u.com

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES POUR LE CHAMPIONNAT INTERREGIONAL :

- **FORMULE SPORTIVE :**

Programme : *Jeunes Filles* : skiff, 2 de couple, 4 de couple, huit

Jeunes Gens : skiff, 2 de pointe sans barreur, 4 de pointe barré, 4 de couple, huit.

Mixte : 4 de couple

- **REGLEMENT :** Il est interdit de participer à plus d'une épreuve (sauf barreur).

LES EQUIPAGES DOIVENT ETRE COMPOSES D'ETUDIANTS APPARTENANT A LA MEME AS. En HUIT seulement, une licence individuelle est autorisée. Barreur ou barreuse : peut appartenir à un autre établissement, les licenciés UNSS sont autorisés.

- **BATEAUX :** en cas d'impossibilité de transporter votre bateau, téléphonez au CAM : 04 91 46 00 66 pour savoir si un prêt est possible.

- **ENGAGEMENTS :** à établir sur papier libre, en précisant nom, prénom, association sportive, n° licence FF Sport U, téléphone, mail, bateau choisi. A renvoyer au Service Régional FF Sport U, Faculté des Sciences, 163 avenue de Luminy, CP 901, 13288 Marseille Cedex 9, Fax : 04.91.82.94.57, Mail sportumarseille@univmed.fr **avant le 29 mars 2010.**